RCS: PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

### REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

## Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 04878

Numéro SIREN: 494 528 193

Nom ou dénomination : COACH ACADEMIE DE PARIS

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2017 sous le numéro de dépôt 109915



20171099152016

DATE DEPOT: 15/11/2017

N° DE DEPOT: 109915

Nº GESTION: 2007B04878

N° SIREN: 494528193

**DENOMINATION: COACH ACADEMIE DE PARIS** 

ADRESSE: 8 rue de la Michodière 75002 Paris

MILLESIME: 2016

#### COACH ACADEMIE DE PARIS

SARL au capital de 8.000 euros Siége social: 8, rue de la Michodiére, 75002 Paris

R.C.S. PARIS 494 528 193

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris

1-5 NOV. 2017

Procès-verbal des décisions de l'associé unique

Du vendredi 30 juin 2017

L'an deux-mille dix-sept,

le 30 juin,

La société SIIS Développement, société par actions simplifiée au capital de 2.299.650 € dont le siège social est au 8, rue de la Michodière, 75002 Paris inscrite au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 537 915 712 représentée par Patrick JOLY, son Directeur Général 

composant le capital social.

Agissant en qualité de seul associé, a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- pouvoirs pour les formalités.

Il est rappelé que le Gérant a tenu à la disposition de l'associé :

- les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- le rapport de gestion.
- le texte du projet de résolutions soumis à l'associé.

Ceci exposé, les résolutions suivantes ont été adoptées :

#### Première décision - approbation des comptes sociaux de l'exercice 2016

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Gérant sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et sur les comptes correspondants, approuve ce rapport ainsi que les comptes annuels de l'exercice écoulé tels qu'ils sont établis et lui ont été présentés, lesquels font ressortir un résultat déficitaire de 250,86 euros.

La résolution est adoptée par l'associé unique

#### Deuxième décision - affectation du résultat social

L'associé unique, après avoir constaté que la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élève à 250.86 €, décide de l'affecter en totalité au report à nouveau débiteur dont le montent sera porté à (64.215,45 €).

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé prend acte de ce qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois précédents exercices.

La résolution est adoptée par l'associé unique

### Troisième décision - pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

L'associé confère tous pouvoirs à la société les « PETITES AFFICHES », afin de procéder et ce, y compris par voie dématérialisée avec signature électronique, aux formalités de dépôt et de publicité qui s'imposent, notamment au Registre du Commerce et des Sociétés du ressort du siège social de la société.

La résolution est adoptée par l'associé unique

\*\*\*

Plus rien n'étant à délibérer, l'associé unique a adopté le présent procès-verbal qui sera retranscrit dans le registre spécial des procès-verbaux d'associé.

SIIS Développement

représentée par son Directeur Général,

Monsieur Patrick JOLY

		nation de l'entreprise : Sarl COACII					Durée	de l'exercice exprimée en Durée de l'exe			12 12
		ro SIRET * 4 9 4 5 2 8 1		3 0 0 0 1 9	2 P1	ARIS		Dute de l'ex	-	Néant	
	urrie	10 SIREL 4 19 14 13 12 14 11	1?_	13 10 10 10 11 12			Īī.	Exercice N. clos le,	<u> </u>	311220	
				Brut l		Amortissements, provisions	<u> -</u>	Net 3		Net 4	<u></u>
		Capital souscrit non appelé (l)	АΛ		۲.						
	ES	Frais d'établissement *	ΑB		ΑC						
	ORELI	Frais de développement*	cx		CÇ						
	INCORPORELLES	Concessions, brevers et droits similaires	ΑF		AC	A	וימי	R-COPIF OF	7 777 (-	1 15/1	
	00 S	Fonds commercial (1)	ΑH		ΑI		TU:	116 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	1313	111111111111111111111111111111111111111	
	INNOBILISAT	Autres immobilisations incorporelles	AJ		ΑK	,	1	<del>~?&amp;\?\***</del>	-		
	NINOB	A vances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	ΑL		AΝ		٦	Ϋ			
		Terrains	AN		AC			*			
SE.	CORPORELLES	Constructions	ΑP	<u> </u>	AC	<del>-</del>	Ħ				··-··
BELL	CORP	Installations techniques, matériel	AR	-	AS		+	·	<del>                                     </del>	-	
Ĭ	TIONS	et outillage industriels	1				$\vdash$				
ACTIF IMMOBILISE	BILISA	Autres immobilisations corporelles	ΑΊ		Al		╀				•••
5	INNO	Immobilisations en cours	ΑV		AW		╁		=		
		Avances et acomptes Participations évaluées selon	ΑX		ΑY		<del> </del>				
	RES (2)	la méthode de mise en équivalence	CS	-	CI	-	╀				-
	ANCIERES	Autres participations	CU		CV	<u></u>	┼				
	NS FINAN	Créances rattachées à des participations	BB		BC		↓_				
l	MMOBILISATIONS	Autres titres immobilisés	BD		BE		<u> </u>				
	OBILI	Prêts	BF		вс		<u>                                      </u>		<u> </u>		
_	NIN	Autres immobilisations financières *	ВН		Βſ		<u> </u>				
L		TO TAL (II)	BJ		BK		<u> </u>				
		Matières premières, approvisionnements	BL		BM		<u> </u>				
	* S	En cours de production de biens	BN		BC						
	STOCKS	En cours de production de services	BP		вζ				<u> </u>		
	SI	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			-			
Įż		Marchandises	вт		вι					_	
層		Avances et acomptes versés sur commandes	В		ви						
Ĭ	CES	Clients et comptes rattachés (3) *	вΣ		BY						
ACTIF CIRCULANT	CREANCES	Autres créances (3)	BZ	6 663	CA			6 663			5 735
۶	CR	Capital souscrit et appelé, non versé	СВ		cc						
	RS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres )	CL		CE		Τ				
1	DIVER	Disponibilités	CF	2	cc			2			I 181
		Charges constatées d'avance (3) *	CI		CI						
١	no	TO TAL (III	Cì	6 665	CK			6 665			6916
See	risati	Frais démission demprunt à étaler (IV)	7		Г	*	Τ	•			
l a	régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CN					<del></del> .			
۱	de ré		CN					<del></del>		<del></del>	
	-	TO TAL GENERAL (1 à VI	-	<del></del>	1A	1	1	6 665			6916
Rer	V014 '	(I) Dont drort au bail.	(2	) Part à moins d'un an des im-	CP		(3)	Part à plus d'un an CR	<u> </u>		- 10
Cla	ise d	e réserve Immobili-	m	hilisations financières pettes Stoci	<b>—</b>		1 "	Créances:	_		
		riété: * sations :	nonce			<u> </u>	<u>.                                    </u>				

DGFiP Nº 2051 2017 Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts) Désignation de l'entreprise Sarl COACHACADEMIE DE PARIS Néant [] Exercice N-1 Exercice N DA 8 000 8 000 DB Primes d'émission, de fusion, d'apport, ... EK DC Ecarts de réévaluation (2) \* (dont écart d'équivalence DD 800 800 Réserve légale (3) DE CAPITAUX PROPRES Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées (3)\* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours Bt DF (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ DG Autres réserves 62 000 62 000 DH Report à nouveau (63965) $(63\ 387)$ RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) DI (251)(577)DJ Subventions d'investissement DK Provisions réglementées \* DL TOTAL (I) 6 585 6 835 Autres fonds DM Produit des émissions de titres participatifs propres DN Avances conditionnées TOTAL (II) DC Provisions pour risques et charges DP Provisions pour risques DQ Provisions pour charges DR TO TAL (III) Emprunts obligataires convertibles DΤ Autres emprunts obligataires DU Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5) D٧ Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs 81 81 ้อน Avances et acomptes reçus sur commandes en cours DΧ Dettes fournisseurs et comptes rattachés D١ Dettes fiscales et sociales DΖ Dettes sur immobilisations et comptes rattachés ΕA Autres dettes Compte EВ Produits constatés d'avance (4) TOTAL (IV) EC 81 81 ED Ecarts de conversion passif \* EE TOTAL GENERAL (I à V) 6 665 6 916 IB (1)Ecart de réévaluation incorporé au capital 1C Réserve spéciale de réévaluation (1959) (2) Dont Ecart de réévaluation libre 1D RENVOIS 1E Réserve de réévaluation (1976) (3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme \* EF

(4)

Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

EG

EB

81

81

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A dii Code general des impôlis)

## COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste) DGFIP N° 2052 2017

1/03	ignation (	de l'entreprise : <u>Sarl COA</u>	<u> CHAC.</u>	<u>ADEMIE DE PA</u>	RIS						Néant □*
		-				Exercice N				E	kercice (N-1)
				France	li	Exportations vraisons intracommun	et iautaires		Total		
	Ventes (	de marchandises *	FA		FE			FC			
	D - 1	∫ biens*	FD		FE			FF			
z	Producti	ion vendue { services *	FG		FF			FI			
PRODUITS D'ENPLOITATION	Chiffre	s d'affaires nets*	FJ		FK	i		FL			
1.01	Product	ion stockće *						FM			
D'EXI	Product	ion immobilisée *						FN			
ISTIU	Subvent	tions d'exploitation						FO			
ROD	Reprise	s sur amortissements et pr	ovisions,	transfert de charg	es *	(9)		FP			····
-	Autres	produits (1) (11)						FQ	·		
				Total des proc	luit	d'exploitation (	(2) (l)	FR			
	Achats	de marchandises (y compr	is droits o	le douane) *				F5			
	<b>V</b> ariatio	n de stock (marchandises )	)*					FT			<u></u>
	Achats o	le matières premières et aut	res approv	visionnements (y	om	oris droits de douar	ne) *	FU			
7.	Variatio	n de stock (matières prem	ières et ap	provisionnement	s)*			FV			
T10	Autres	achats et charges externes	(3) (6 bis)	*				FW	144		460
ITA	lmpôts,	taxes et versements assim	ilés *					FX	75		75
.PLC	Salaires	et traitements *						FY			
D'EX	Charges	sociales (10)		·				FΖ			
CHARGES D'EXPLOITATION	S 10.N	Sur immobilisations	- dotatio	ns aux amortisser	neni	s *		G٨			
LVRC	TION	}	- dotatio	ns aux provisions		,		GΒ			
C	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur actif circulant : dota	tions aux	provisions *				GC			
	D'E	Pour risques et charges	: dotation	s aux provisions				GD		ļ	
	Autres	charges (12)						GE			
				Total des char	ges	d'exploitation (4	4) (II)	GF	219		535
1 - 1	RES ULT	AT D'EXPLOITATION	(l-ll)					GG	(219)		(535)
tions	Bénéfic	e attribué ou perte transfér	rée *				(III)	GH			
opérations en commun	Perte su	apportée ou bénéfice trans	féré *				(IV)	GI			
	Produit	s financiers de participatio	ns (5)					cŋ			
	Produit	s des autres valeurs mobili	ères et cre	ances de l'actif in	ımo	bilisé (5)		GK.			
PRODUITS FINANCIERS	Autres	intérêts et produits assimi	lés (5)					GL			
ODD	Reprise	es sur provisions et transfe	rts de cha	rees				GM.			\
PR FIN	Différer	nces positives de change						GΝ		<b>-</b>	
	Produit	s nets sur cessions de vale	urs mobil	ières de placemen	t			GO	<u> </u>	,	
				Total o	les	roduits financie	ers (V)	GP			<u> </u>
S	Dotatio	ns financières aux amortis:	sements e	t provisions *		-w		GQ			
RGE CIER	Intérêts	et charges assímilées (6)						GR	32		42
CHARGES INANCIERES	Différe	nces négatives de change						GS			<u> </u>
FI	Charges	nettes sur cessions de val	eurs mob	ilières de placeme	nt			GT			
	_			Total de	s ch	arges financière	s (VI)	GU	32	ļ	42
2 -	- RES UL	TAT FINANCIER (V - V	T)					GV	(32)		(42)
3 -	RESUL	TAT COURANT AVAN					brique son	GW.	(251) res dans la notice n° 2032.		(577)

## COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Dés	signat	ion de l'entreprise Sarl COACHACADEMIE DE PARIS			Néant □*
				Exercice N	Exercice N-1
	ELS.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
TITS	ONN	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	нв		
PRODUITS	ENCEPTIONNELS	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	EX	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	DII		
	LES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
GES	NEL	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
CHARGES	XCEPTIONNELLES	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	XCE	Total des charges exceptioonelles (7) (VIII)	нн		
4	- RE	SULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		·
			HI		
-		s sur les bénéfices * (X	HK		
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL		
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	НМ	251	. 577
5	- BE	NEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	(251)	(577)
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	НО		
	/25	produits de locations immobilières	HY		>
	(2)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		·
	(3)	Dont   Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Credit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afferentes à des exercices antérieurs ( à détailler au (8) ci-dessous )			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1		
	(6) (6bis)	Dont intérêts concernant les entreprises liées  Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(ODIS)	Dont dons faits aux organismes d'interet general (art. 256 bis du C.O.I.)  Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 217 octres)	RD	<u> </u>	
	(9)	Dont transferts de charges	AI		
	(10)		A2	<del></del>	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
RENVOIS	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
REN	(13)	Dont primes et cousations  complémentages personnelles: facultatives A6 obligatoires A9	1	······································	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) joindre en annexe):	et le	Charges exceptionnelles	rice N  Produits exceptionnels
	<b>-</b>				
	<u> </u>	•			
		,			
	(8)	Détail de madrite et abours aux aussiers autérieurs			cice N
	(0)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges anterieures	Produs antérieurs
	<del>                                     </del>				
	<del>                                     </del>		·		
	<b> </b>				-
• 1304	xplic 41	nons concernant cette rubrique sont données dans la nobce n° 2032.		<u> </u>	<u> </u>

(5) IMMOBILISATIONS

Formulaire obligatoire

Désignation de l'entreprise Sarl COACHACADEMIE DE PARIS Néant 🔯 Valeur brute des immobilisations au debut de l'exercice (Ne pas reporter le montant des centimes) **CADRE A** IMMOBILISATIONS Consecutives a une reevaluation pratiquee au cours de l'exercice ou résultant d'une misé en equivalence - 1-D9 CZ Frais d'établissement et de développement TOTALI D8 Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II KD KE KF KC Κŀ K1 ΚJ KK ΚI Sur sol propre Dont Composants Sur sol d'autrui [ Dont Composants MI KC Installations générales, agencements \* M2 et aménagements des constructions Installations techniques, matériel M3 KΤ KS et outillage industriels Installations générales, agencements. ΚW K\ aménagements divers \* Matériel de transport \* K١ K2 LA Matériel de bureau LD LB et mobilier in formatique Emballages récupérables et LE LF LG divers 4 LI LJ Immobilisations corporelles en cours LI I.M Avances et acomptes TOTAL III LP 8G 8M 8T Participations évaluées par mise en équivalence 8W 811 81 Autres participations Autres titres immobilisés 1P 1 R IS Prets et autres immobilisations financières IU TOTAL IV OG ØH TOTALGENERAL(I + II + III + IV)Réévaluation légale \* ou évaluation par mise en equivalence Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice cessions à des bers ou mise hois service ou resultant d'une mise en equivalence 2 **CADRE B** IMMOBILISATIONS Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice par virement de poste à poste 1 Frais d'établissement DØ D7 TOTALI CO et de developpement Autres postes d'immobilisations
TOTALII LV LW 1XÌΡ LX LY LZ Terrains IQ M MC Sur sol propre IR MD ME ΜF Constructions Sur sol d'autrui Inst. gales, agencis et am des IS MF MI constructions Installations techniques, matériel et outil-IT MI MI lage industriels Inst. gales, agencts, amé-nagements divers ΙU MM MN MO Autres Matériel de transport ΙV MF MQ MR mmobilisation: Matériel de bureau et IW MS MT ΜŪ informatique, mobilier corporelles Emballages récupérables et IΧ divers 1 Immobilisations corporelles en cours MY MZ NA NB NC ND Avances et acomptes NE TOTAL III IY NG NH NI Participations évaluées par mise en équivalence ΙZ ØU М7 ØW IO ØX ØY ØΖ Autres participations 2B 2C 2D 11 Autres titres immobilisés UNANIE 2G Prérs et autres immobilisations financières 12 2E 2F 13 NJ 2H **TOTALIV** ØL ØN TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)

Des explications concernant celle fublique sont données dans la nonce n. 2032.

## AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A

ormulaire obligatoire ( du Code genéral des l	m pôt	s)	· Sarl	COACH	ACA	DF	MIE DE PARIS	 S				_				Né	ant [X
CADRE A		терпос				ου	IVEMENTS DE L ) U VENANT EN	'EXF					IS T	ECIINIQ	UFS		
IMMOBILIS	ATI	ONS AM	ORTISS/	ABLES		tant	des amortissements but de l'exercice		ugmentations : do de l'exercice		Din	inutions	élém	rtissement: ents sortis onses		tant des amont à la fin de l'exe	
Frais d'établisseme et de développemen				TOTALI	CY			EL	,		EM				EN	_	
Autres immobili ncorporelles		ons		TOTALII	PE	┢─	-	PF			PG			_	PH		
Terrains					PI		····	PJ			PK				PL		
	s	ur sol pro	pre		PM			PN			PO				PQ		
Constructions	s	ur sol d'a	.trui		PR	┢━		PS			PT				PU		
			es, agencem		PV			PW	,		PX				PY		
nstallations techn utillage industrie	íque.			il detions	PZ	┈		QA			QB				QC		
Autres	L	st. général nénagemen	es, agencem	ents,	QD	$\vdash$		QE			QF				Qq		
	N		e transpo	rt	QH		<del>, , , , , , , , , , , , , , , , , , , </del>	QI			lδì				QK		
mmobilisation:	M	latériel de l Empatique			QL			Qм			QN				QO		
corporelles	E	<del></del>	récupérable	·s	QP		<u> </u>	QR			Qs				lτΩ	******	
			T(	OTAL III	QU			Qν			QW				Qx		
Т	от.	AL GEN	ERAL (I	+ 11 + 111)	ØN			ØР			ρQ				ØR		
CADRE B	<u>,</u>	VENTIL	ATION I	DES MOU	VEM	IEN	TS AFFECTAN	NT L	A PROVISIO	N PC	OUR A	AMOR	TIS	SEMEN	TS D	EROGATO	DIRE
Immobilisations	-	Colo	nne 1	DOTA1		S	Colonne 3		Colonne 4	i	REPR		i	Colonne	. 6	Mouvemen amortisse	
amortissables			l de durée	Colon Mode dé		<u>`</u>	Amortissement fiscal	<del>                                     </del>	Erentiel de durée	<del>                                     </del>	Colon lode dé	ne 3 gressif	<del> </del>	ortissemen exception	t fiscal	<del>                                     </del>	'exercic
TOTAL	Щ <sup>,</sup>	Mg		NI		-	N2	N3		N4			N5	<u> </u>		N6	
utres immob, inco orelles <u>TOTAL</u>	in l	N7		N8		$\dashv$	P6	P7	····	P8			P9			QI	
Terrains	_	Q2 		Q3		-	Q4	Q5		Q6	<u> </u>		Q7	<del> </del>		Q8	
Sur sol propre	┪	حه[ <u> </u>		RI		$\dashv$	R2	R3		R4	·		R5	ļ		R6	
Sur sol propre	_	R7		R8		_	R9	SI		S2			S3			S4	
et am des con	1	S5		S6		_	S7	S8		S9   -			TI			T2	
at. et outillage		r3		T4		-	T5	T6	······	T7	-		Т8			T9	
Inst. gales, age am divers  Matériel de	יו	U1		U2		ᅱ	U3	U4		U5			U6			U7	
	_	U8		U9		4	VI	V2		<b>V</b> 3   -			V4	 		V5	
Mat, bureau et inform mobili Emballages récup, et diver	-	V6		V7		⊣	V8	V9		WI   -			W2			<sup>[₩3</sup> ]	
<del></del>	씍	W4		W5		-	wd	W7		W8			W9	<del></del>		XI	
TOTAL Frais d'acquisition d	-	X2		X3			X4	X5		X6			Х7	<u> </u>		X8	
ntres de parucipano TOTAL IV		VL		, ,	,		,	NM				_	• ,			NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NO			NR	NS		NI			NU			NV	
nal général <sup>non ve</sup> (NP + NQ + NR		W.		Te			1 non ventić T+NII) NY		•		Tota	général ( (NW-N		NZ NZ			
CADRE C MO UVE	MH	VIS DEI	/EXERCI	ICE	М		ant net au début		Augmentation	ns				exercice		Montant n	
AFFECTANT SUR PL						de	l'exercice				-	ux amoi	t isse	ments		fin de l'exe	rcice
Frais démiss							<u> </u>	<u> </u>	······································	<del></del>	Z9			,,	Z8		
Primes de re	mbo	ursemen	des oblig	ations	<u> </u>	_	plications concernant ce	<u> </u>		1-	SP	W.1.2			SR		

	Nature des prov	visions	Montant au dé de l'exercic		NTATIONS: s de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant á la fin de l'exercice 4
T	Provisions pour recongisements miniers et p	stitution des pétroliers *	3T	TA	-	TI	тс	
_	Provisions pour inves (art. 237 bis A-II) *		31.	TD		TI.	$\tau_{\rm F}$	
: r	Provisions pour hauss	e des prix (1) *	3V	ΤG		TH	ŢΙ	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	Amortissements dérog	gatoires	3X	TM		TN	το	
	Dont majorations exc	reptionnelles de 30%	D3	D4		D5	D6	
	Provisions pour prêts (art. 39 quinquies 11 d	d'installation	II I	IK		ıL	ім	
	Autres provisions rėgl		3Y	TP		TC	TR	
T		TOTALI	3Z	TS		ТТ	τυ	
1	Provisions pour litige	3	4A	4B		4C	4D	
T	Provisions pour garan	ties données	4E	4F		4G	4H	
	Provisions pour perte.	s sur marchés à	4,	4K		4L	4M	
	Provisions pour amen	des et pénalités	4N	49		4R	45	
<u> </u>	Provisions pour perte	s de change	4T	4U	-	4V	41	
pour risques	Provisions pour pensi similaires	ons et obligations	4X	4Y		4Z	5A	
	Provisions pour impô	ts (1)	5B	5C		5D	5E	·
	Provisions pour reno	wellement des	5F	511		5J	5K	
≅Γ	Provisions pour gros e et grandes révisions	entretien	EO	EP		EQ	ER	
- 1	Provisions pour charg	es sociales et	5R	58		5T	5U	
Г	Autres provisions pou charges (1)		5V	5 W		5X	5 <sub>Y</sub>	
T	Charges(I)	TOTALII	5Z	TV		τw	$\tau_{\rm X}$	
Ť	1	ín ao marallas	6A	6B		6C	6D	••••
	,	incorporelles corporelles	6E	6F		6G	611	
		titres mis en équivalence	Ø2	O3		Ø4 <b>——</b>	  05	
pour deprect	immobilisations 1	titres de participation	9U	9V		9W	9x	
	<b>\</b> -	autres immobilisations financières (1) *	Ø6	07		Ø8	Ø9	
s l	Sur stocks et en cours	<u>i.</u>	6N	6P		6R	6s	
Yrov Isrons	Sur comptes clients		6T	6U		6V	- 6W	
타	Autres provisions pot dépréciation (1) *	ur .	6X	6Y		6Z	7 <sub>A</sub>	
	provincial (1)	TOTALIII	7B	TY		TZ	ן עען	
	TOTALGE	NERAL (1+11+111)	7C	UB	•	UC	UD	
		(				UF		
		Dont dotations	- d'exploitati	UG		UII	7	
		et reprises	- exceptionn	I		UK	1	
_		itant de la dépréciation à la cl					10	

<sup>(1)</sup> à détailler sur kuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 Il de t'annexe III au CGL

(8)

I	)ésig	nation d	le l'ent	treprise : Sarl COAC	II A	CADEMIE DE 1	PARIS	<u> </u>			<u> </u>		1	Néant 🔲 '
C.	ADRI	EA	·	ETAT DES CREA	NCF	S		N:	iontani brut		A 1 an au plus 2		A plus d'i	ып ал
ΕV	Cré	ances ra	attach	ées à des participations			UL			им		UN		
DE L'ACTIF	Prê	ts (1) (2	2)				บา			UR		us		
25	Aut	res imn	nobili	sations financières			וזט		<del></del>	UV,		บพ		
Г	Clie	nts dou	iteux (	ou litigieux			VA						· •	
	Au	res créa	ances	clients			Uχ				- · · · · · ·			· · · · · ·
l_	Créan prêt	ce représe és ou rema	ntative d	Provision pour de- preciation anterieure ment constituee *	UO	()	$ _{z_1} $		<del></del> •					
CIRCULANT	Ė			ptes rattachés			UY							
28	Séc	urité so	ciale e	t autres organismes soc	iaux		υz		_					
벁				Impôts sur les bénéfic	es	,	VA							
DE L'ACTIF		at et aut		Taxe sur la valeur ajou	tée		VB		218		218			
끰	co	llectivit	tés	Autres impôts, taxes et	vers	ements assimilés	<sub>VN</sub>							
	p	ublique	s	Divers			VP						···	
	Gro	upe et	associ	iés (2)			vc		6 445	-	6 445			
	Dét	_	divers	(dont créances relatives	à de	s opérations	VR -							
T (				d'avance			vs							
						TOTAUX	vr		6 663	VU	6 663	w		
S		Monta	ant	- Prêts accordés en cou	rs d'e		VD							
RENVOIS	(1)	des		- Remboursements obter			VE							
ñ	(2)	Prêts et	avance	es consentis aux associés (per	ionne:	physiques)	VF	-						
	ADRI	- R	ET/	AT DES DETTES		Montant bru	it		A I an au plus		A plus d'Lan et 5 ans au pl	us	A plus de 5	ans
H				es convertibles (1)	7Y	1		$\dagger$	2		33	+	44	
Н	_			ligataires (1)	7Z			+	· <del>-</del>		<u></u>	+		
1-		ts et dettes s des	$\overline{}$	l an maximum à l'origine	VG			+-				+		
x.	airpre établiss de cré	sements		plus d' I an à l'origine	VH			+					•	
F.	mnrin	ate et de		inancières divers (1) (2)	8A							┪		
$\vdash$				nptes rattachés	8B			$\dagger$				+		
-				<del>-</del>	8C			+	<u> </u>			$\dashv$		
$\vdash$				es rattachés				╢						
260	urite		_	tres organismes sociaux	8E		_	╁				+		
	Etat	F1	<del>-</del>	s sur les bénéfices	VW			+	····					
1	autre Hectiv	ا مدين		sur la valeur ajoutée				╁				十		
1	ubliq	ues -		tions cautionnées	VX L		_	╁			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	+		
L				mpôts, laxes et assimilés	VQ			╢				+-		
$\vdash$				s et comptes rattachés	18			+	<u> </u>			+		
		dettes (		dettes relatives à des	VI		8	+		81		- -		
or	<u>érati</u>	ons de j	<u>pensic</u>	on de titres)	8K	<u>-</u>		╁-				-		
				de titres empruntés	Z2			+		_		+		·····
Pr	oduit	s const	atés d	'avance	8L	-		+	<u> </u>			- -		<del></del> -
-	_			TOTAUX	VY	-	8	+-	Mantant des dive	81	runts et deffes contrac-	┰		
RENVOIS	(1)			scrits en cours d'exercice	VJ			(2)			personnes physiques VL	<u></u>		81
É	l ` ′	Empru	nts remi	oursés en cours d'exercice	VK			1.	Des explications co	ncem a.	nt cette rubrique sont donné	s dans	la notice nº203	32.

du Co	de géneral des impos)		<u> ノ</u> L	DETERM	111/1/1	OND	U KES	OLITA	1 115	<del></del>	1	F / W 1 1
Désig	gnation de l'entreprise	e: Sarl COA	CH A	CADEMIE I	DE PAR	IS				Néant □*		Exercice N, clos le : 31122016
l.	REINTEGRATIONS						BENEFIC	E COMP	TABLE DE	L'EXERCICE	WA	<u> </u>
	Rémunération du tra	vail ∫de l'exp	oitant	ou des associés	5						WE	<u> </u>
	(entreprises à l'IR)	de son c	njoint		moins	part déducti	ıble*			à réintégrer :	wc	
is en	Avantages personnels no amortissements à porter li		uf WD	_			lentaires (art. sents non dé				XE	
mise Itat	Autres charges et dépense		WF		Taxe sur	les voiture:	s particuliés		wg		1	
1 60 53 1	(art 39-4 du C G 1) Fraction des loyers à reini	tégrer dans le cadre	_			<u>(entreprise</u> s loyers dis	<u>ș à l'IS)</u> spensée de re	eintégratie	<del></del>	1	t	
o p	d'un crédit bail immobilie	r et de Jevée d'opti	OR ROA	<del>   </del>	1 (art 23	9 service D)			[Kb]		4	
Charges déduction	Provisions et charges à pa (c£ tableau 2058-B, cadre		es WI				déductible				XW	
မြင့် မြင့်	Amendes et pénalité		WJ		Charge	s financia	èrcs (art.2	12 bis)	* XZ			
	Réintégrations prév	-									XY	·
	Impôt sur les socié  Benéfices réalises pa	t une societé	de la n	otice 2032)	Í,	lésultats béné	ficiaires visė		-		17	,
Quote	part de personnes ou un G	ar WL			à	l'article 209	B du CGf	L7			K7	
REGINE & DIMPOSITION PARTICULEURS ET MPOSITIONS DIFFEREES	Moins-values { nettes a			de 15 % ou de	e 19 % (	16 % poi	ur les enti	eprises	à l'impôt	sur le revenu	1	
RE DIMPO SICULIES SONS DE	long terme	- imposées :						1	. 1		ZN WN	
REGEN PART BAPOST		osable des plu urs d'exercices :				- {			s à court ter	-	1	
					oc à PIC	$\overline{}$	- P105-Va	ues soum	ises au regi	me des fusions	$\frac{WC}{XR}$	
	Ecarts de valeurs li	Intérêts excé			SCS 4113		ones d'entrep	orises *	G		WC	<del></del>
	égrations diverses à r sur faillet séparé DONT	(art 39-1-3e	et 212 du				activité exone	rée)	SW		┨"`	
detaille	r sur Eumer separe DON	déduit par les					(uote-part de lus-values à t	aux zeio	M8		4	
Réint	tégration des charges	affectées aux	ectivité	s éligibles au r	égime de	taxation	au tonna	ge			Υı	
Résu	ltat fiscal afférent à l	'activité relevai	it du re	égime optionne	el de tax	ation au t	onnage				Y3	
										TOTALI	WR	
11	. DEDUCTIONS	,					PERT	E COMP	TAB LE DE	L'EXERCICE	ws	251
Quot	e-part dans les perte	s subies par ur	e soci	été de personn	es ou un	G.I.E. *					wt	
(cf tab	sions et charges à payer no leau 2058-B , cadre II <u>I )</u>	n déductibles, ant	rieurem	ent taxées, et réint	égrées dan	s les résult	ats comptab	les de l'ex	ercic <b>e</b>		wι	
gimes d'imposition particuliers et positions différées	1	- imposées	ш taux	de 15 % (16 9	% pour l	es entrep	rises sou	mises à	l'impôt s	ur le revenu)	w۷	
positi rs et	Plus-values	- imposées	au taux	de 0 %							WI	1
d'Im d'Im; utle	nettes à	- imposées									WF	
mes sartic	long terme			moins-values i		long term	e antérieu	ures			ŴW	-
Régiu				déficits antérie	eurs						XB   16	
	Autres plus-values	<u> </u>	<del></del>		• • •	7(* *,		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	·		-	
	Fraction des plus v Régime des sociétés men			erme de l'exerc 10te-part de frais et							WZ	-
	Produit net des actions	et parts d'imiérêts	46	<u>daire des produits</u>	nets de p	rticipation	1	2A			) XA	
_	Déduction autorisée	<del></del>	est isse	ments realises	dans les c	collectivit	es a Outre	-mer +			ZY	<u> </u>
res	Majoration d'amor	- 1		Entreprises nouvelle			Jeunes	s entreprises	1,7	1	$\frac{1}{1}$	
Mesures d'incitation	(Reprise d'entreprises difficultés 44 sepnes)			44 sexies				intes 4 sexies A) de restructu	L5	ļ	XF	
~ <del>'</del> 0	Pôle de competituté hors CICE (sert 44 undecies)	L6		Société investisseme immobilier cotees (art 2080)	K3		de la c	lefense (decies)_	PA		J	٠,
	E Zone franche urbaine	.π «A		Bassin d'emploi à redy namiser	1F	_		franche d'ac 4 quaterdes				
	A E Hart. 44 oches et oche			(art 44 dundecies) Zone de revitalisatio	n rurale (ar	t. 44 quindeci			PC	<del></del>	1	
	Ecarts de valeurs li	ouidatives sur	OPCV							•	$\dagger_{xs}$	
Déduct	ions diverses à détailler : Het séparé	<del></del>		<u> </u>		Créance	dégagée par			١,	XG	
	llet séparé actions des produits			<u> </u>	rime de s		arrière de d	encit	<u> </u>		Y2	
	<del></del>		HAILES	Custones an Let	FITTIE CE	الاستندادة و	a rounary			TOTAL		
111 .	RESULTAT FISCA	<u> </u>								TOTALII	XH	251
Réci	ultat fiscal avant imp	utation des dét	icits re	mortables :	bénéfi	ce ( I mo	ins II )	_ XI			ļ.	* *
	eren reem name mil				déficit	( II moi	ns I)		*		lxl	251
Défic	cit de l'exercice repor	té en arrière (er	trepri	ses à l'IS)*				ZL				*
	cits antérieurs imput			•	reprises	à l'1S)*		7	ļ.,		XL	
<b> </b>	· · · · · · · · · · · · · · · · · ·	BENEFICE(lig				***	nt (ligne X	(O XN		0	$1_{xo}$	251
	plications concernant cette rub				-				<u> </u>			44.31

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

(10)

# DEFICITS, INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFIP Nº 2058-H 2017

Désignation de l'entreprise Sarl COACH ACADEMIE DE PARIS					Néant □*
I. SUIVI DES DEFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4		64 709
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)			K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)			K6		64 709
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)			ΥJ		251
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK		64 960
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES		ESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises plac sous le régime de l'article 39-1. Le bis A1. Let du CGL dotations de l'exercice	cées		ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIET	ITE DE	L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)	1	Dotations de l'exercice		Reprises su	r l'exercice
Indemnités pour congès à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductible pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	es ZV		ΖW		
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	911		9Ј		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9 <b>S</b>		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T	() YN		YO		
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne	WU
CONS EQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSAN	NTS (aı	t.237 septies du CGI)			
Montant au début de l'exercice	·	Imputations	1	Montant ne	
Montant de la réintégration ou de la déduction L1	·		,	fin de l'exe	rcice
ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPOR	RTS			xu	

_	_	G + 00 + 01 + 0 + DTT	IT D	an i nic	-				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					_
E	ėsig	nation de l'entreprise : Sarl COACHACADEM	ED	EPARIS		<del></del>				T		N	éant	┌.
	F	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice intérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	øc!	(63 387)		- 1	ffectatio ux réserv		- Réserve légale - Autres réserves	ZI	+-			
	- 1	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel a déclaration est établie	ØD	(577)	AFFECTATIONS		ividende	s	- Mulles leselves	ZI	+-	<u> </u>		
			ØE		FFECT,	A	utres rép	artiti	ions	ZI	7			
	ا ٥	Prélèvements sur les réserves			1		eport à r B: le total l de		sairement être égal au total (I)	Z			(63	
┝		TOTAL I		(63 965) UTIONS (Article		ter	ZCA)		TOTALI	ZI	<u> </u>		(63	965
-	Monta	ant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiemen	-	<u> </u>			<del></del>	ı titre (	de l'exercice	X	v			
-		SEIGNEMENTS DIVERS	_	<u> </u>					Exercice N:	<u> </u>	F	xercice :	N-1	
H	ST	- Engagements de crédit-bail mobilier précisez le prix de revient de en crédit-bail	es bie	ns pris J7			)	YQ	Include 14.			ADICIOC.	<u> </u>	-
l	ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail immobilier					<u></u> I	YR						
	ENGA	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS	-					
		- Sous-traitance						YT				·		
Ì	GES	- Locations, charges locatives dont montant des lo et de copropriété en location pour un	yers de e durée	es biens pris > 6 mois			)	xQ						
	CHAR	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
STES	TS ET	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	hors)	rétrocessions)				ss						
04 S30	SACH	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et co	urtag	es				ΥV						
ETAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Autres comptes (dont cotisations versées syndicales et profession		ganisations E5			)	ST	1	44		. <u>.</u>		160
P	Ĺ	Total du poste correst	onda	nt à la ligne FW d	u tabl	eau	nº 2052	ZJ	1	44			4	160
		- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		J				YW		75				75
	IMPOTSET	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pé	trolie	z5 Z5			)	9Z						
_	P. L	Total du compte corres	pond	ant à la ligne FX d	u tabl	leau	n° 2052	YX	=	75				75
	Ķ	- Montant de la T.V.A. collectée	-					YY						
L	T.V.A.	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisé hiens et services ne constituant pas des immo	nilisat	ions				YZ		36			1	114
l		- Montant brut des salaires (cf. dernière déclara salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2016) *	tion a	nnuelle souscrite	au titi	re d	es	ØВ						
	RS	- Montant de la plus value constatée en franchis pour le régime simplifié d'imposition *	se d'u	npot fors de la pr	emiero	e op	tion	ØS		1	1			т-
	DIVERS	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis	s: {	handicapés	):  0		<u> </u>	YP						_
		- Effectif affecté à l'activité artisanale						RL					<u> </u>	↓_
l		- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à r à la disposition de la société *	aison	des sommes mises	Lea	i=1 -	4	ZK	(I i-t 2050	<u> %</u>		1	Τ	%
		- Numéro de centre de gestion agréé * XP	l		prév	/u p	ar art.38	ll de l	ons (Liste au 2059- 'ann.III au CGI)	Si	non 0	cner 1	ZR	<u>_</u>
		- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d - Montant de l'investissement qui a donné lieu à a								trice	RG			
L		dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	mort	issement exception			lentrepri	se mv	est issem		RH			
		Société ; résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values	à 15%	JК			Plus-values à (		ル		—	
	3. 19. 19.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Plus-values	<del></del>	JM			Imputation		JC	<u> </u>		
	GROUPE .	Groupe: résultat d'ensemble.   JD		Plus-values	_	N			Plus-values à (	-	ìO			
		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer t si société :		, Plus-values	. , , , , , , ,	JP			Imputation	1\$	JF	<u> </u>	<del></del> -	П
		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer l' si société i 7 si société filiale	EC.	ЛI n°s	IRET de	e la s	aciété mère	du gro	upe II					

<sup>(1)</sup> Ce cadre est desuné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultais font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultais de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la nonce n° 2032 (et dans la nonce n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code general des impôts)

	_	ation de l'entreprise : Sai	rl COACII	ACADEMIE DI	EPARIS	- <u></u>					Néant 🗓 '
	Ā	- DETERMINATION DE LA	VALEUR RE	ESIDUELLE							
Natur	e et	date d'acquisition des éléments ce	dės Valei	ir d'origine * V	'aleur nette réévaluée O	Amorossements p en franchise d'u	ratiques mpoi	Au am ortiss	tres Sements •	Va	leur résiduell <b>e</b> O
	1										
	2	<u> </u>			<u> </u>			-			
	3										
	4				· ·	-				_	
ns *					<del></del>					-	<u> </u>
atio	,			_					<del>-</del>		
sbilis	٥	>		_	_						
- Immobilisations	ĺ										<del></del>
-	8			_					-		
			<u> </u>								
	10				<del></del>	-	<del></del>	<del></del>			•
	11				<u> </u>						<del></del>
	12:	5					<u> </u>	<del></del>			
		B - PLUS-VALUES, N				lification fiscal		olus et m g terme	oins-value	s ré	Alisées * Plus-value
		O O	ou de la	bal de la plus-valu moins-value Q	O	19%	-	δ ou 16%	0%		14 xables å 19% (1) O
	1	-			<del>                                     </del>	1976	1376	0ц 10%	U%	7	
	2			···-·	<del> </del>		1			$\dashv$	<del></del>
	3						1		_	┪	
				WE- 17-1		<u> </u>				┪	<del></del>
* 51	4				<u> </u>	<u> </u>				┥	
- Immobilisations			<u></u>				<b></b>			$\dashv$	
oilis	6					"	<del> </del>			$\dashv$	
lo E	7		<u> </u>			<u></u>	<del> </del>		<u></u>	-	
<b>∏-</b>	8			<u> </u>	-	<u> </u>	}		•	$\dashv$	
	9									_	··· · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	10				<del></del>	<u> </u>	<del> </del>			4	
	11						<u> </u>			_	
	12			1 1 12 12					,		
	13	Fraction résiduelle de la prafférente aux éléments céd	ovision speci	ale de reevaluation		<b>]</b> .				ļ	
ts	14	Amortissements irrégulière aux éléments cédés			+						
men	15	Amortissements afférents des charges déductibles par			<sup>3</sup> +			r		•	
es élé	16	Amortissements non pratiqués e déduction fiscale pour investis 1968 et 1975, effectivement util	sement définie :	et correspondant à la par les lois de 1966,	+				,		•
II - Autres éléments	17	Résultats nets de concession ou d'exploitation de brevets faisan pas été acquis à titre onéreux de	i de sous conces		,	<del>-</del>			,	. •	
=	18	pas été acquis à titre onéreux de Provisions pour dépréciation d moins-values à long terme deve	puis moins de d es titres relevan nues sans objet	eux ans it du régime des plus o au cours de l'exercice	u		1		*****************		
	19	Dotations de l'exercice aux com des titres relevant du régime de									<b>'</b>
	20	Divers (détail à donner su									
	C/	DRE A : plus ou moins value net		(total algébrique			1			7	
	C.	des lignes 1 à 20 de la c ADRE B : plus ou moins y alue net	te a long terme	ttotal algébrique				0.			
	C	des lignes 1 à 20 de la c			(A)			B) tion par taux)			(C)

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

### AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Formulaire obligatoire (article 53 A

du ("ode penéral des impos						<del></del>
Désignation de l'enti	reprise: Sarl COACH	<u>ACA</u>	DEMIE DE PARIS			Néant 🗓 *
:	A ELEMENTS A				/ALUES A COURT TER	
Or	igine	C T CK	Montant net des plus-values	Montant antérieurement	Montant compris dans le résultat	Montant restant à
	Imposition répartie		réalisées *	réintégré	de l'exercice	réintégrer
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'I	R)		•,	,	
au cours de	sur 10 ans			,		
l'exercice	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI	)				
	тот	AL 1				
	Imposition répartie		Montant net des plus- values réalisées à l'ongine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
		N - 1				
1		N - 2			<u> </u>	
Plus-values réalisées		N - 3				
Tius-values realisees	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39	N - 4				
au cours des	quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N - 5				
exercices antérieurs	(à préciser) au titre de :	N - 6				
		N - 7				
		N-8				
		N-9				
	тот	AL2				
Plus-values de (personnes moi		pas le ion	s plus-values af£rentes aux bi	ens non amortissables ou ta P:	ES BENEFICIAIRES DES xées lors des opérations de fusion lus-values d'apport à une sociét ofessionnelle exercée à titre ind	on ou d'apport. Lé d'une activité
Origine de des fusie	es plus-values et date ons ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	тота	7				

Néani 🗴 •

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise : Sarl COACHACADEMIE DE PARIS

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

🐧 Entreprises soumises å l'im	-	cretes	xelus du régime du le	ong terme (art 219 I a	sexies-0 bis du CGl) 🕈 🔹	obilières non cotées	
Entreprises soumises a l'im	põi sur le rev	venu (		a cession de certains	titres dont le prix de revient	est suprémeur à 22,8 M€	
	I-SU	IVI DES MO	INS-VALUES I	DES ENTREPR	ISES SOUMISES A L	/IMPOT SUR LE RI	EVENU
Origine			oins-values à 16 %		ntations sur les plus-value long terme de l'exercice imposables à 16 %		Solde des moins-values à 16 %
O			o .		0		<b>O</b>
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes	à N - 3						
long terme subies au	N-4		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
cours des dix exercices	N-5						
antérieurs (montants	N-6				<del></del>		
restant à déduire à la	N-7						
clôture du dernier	N-8						· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
exercice)							
•	N-9						
·	N-9 N-10						
II - SUIVI	N - 10	DINS-VALUE		RME DES ENT	REPRISES SOUMIS	ES A L'IMPOT SUR	LES SOCIETES *
II - SUIVI	N - 10	A 19 % 16,5% (1) ou å 15 %	Moins-values  A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercue (article 2191 a sexies-0	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191 a sexues-0 bis		ES A L'IMPOT SUR  Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
	N - 10	A 19 %, 16,5% (1) ou à	Moins-values  A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191 a	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191 a	Imputations sur les plus-values à long terme A 15 % Ou	Imputations sur le résultat	Solde des moins-values
Origine	N - 10	A 19 %, 16,5% (1) ou å 15 %	Moins-values  A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191 a sexies-0 du CG1)	A 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191 a sexues-0 bis du CGI)	Imputations sur les plus-values à long terme  A 15 %  Ou  A 16,5 % (1)	Imputations sur le sésultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. $\Theta = \Theta + \Theta + \Theta - \Theta$
Origine ©	N-10	A 19 %, 16,5% (1) ou å 15 %	Moins-values  A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191 a sexies-0 du CG1)	A 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191 a sexues-0 bis du CGI)	Imputations sur les plus-values à long terme  A 15 %  Ou  A 16,5 % (1)	Imputations sur le sésultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. $\Theta = \Theta + \Theta + \Theta - \Theta$
Origine ©	N-10 DES MC	A 19 %, 16,5% (1) ou å 15 %	Moins-values  A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191 a sexies-0 du CG1)	A 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191 a sexues-0 bis du CGI)	Imputations sur les plus-values à long terme  A 15 %  Ou  A 16,5 % (1)	Imputations sur le sésultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. $\Theta = \Theta + \Theta + \Theta - \Theta$
Origine O Moins-values nettes Moins-values nettes	N-10 DES MC	A 19 %, 16,5% (1) ou å 15 %	Moins-values  A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191 a sexies-0 du CG1)	A 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191 a sexues-0 bis du CGI)	Imputations sur les plus-values à long terme  A 15 %  Ou  A 16,5 % (1)	Imputations sur le sésultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. $\Theta = \Theta + \Theta + \Theta - \Theta$
Origine  Moins-values nettes  Moins-values nettes à long terme subies au	N-10 DES MO N-1 N-2	A 19 %, 16,5% (1) ou å 15 %	Moins-values  A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191 a sexies-0 du CG1)	A 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191 a sexues-0 bis du CGI)	Imputations sur les plus-values à long terme  A 15 %  Ou  A 16,5 % (1)	Imputations sur le sésultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. $\Theta = \Theta + \Theta + \Theta - \Theta$
Origine  Moins-values nettes  Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices	N-10 DES MC	A 19 %, 16,5% (1) ou å 15 %	Moins-values  A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191 a sexies-0 du CG1)	A 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191 a sexues-0 bis du CGI)	Imputations sur les plus-values à long terme  A 15 %  Ou  A 16,5 % (1)	Imputations sur le sésultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. $\Theta = \Theta + \Theta + \Theta - \Theta$
Origine  Moins-values nettes  Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants	N-10 DES MC N-1 N-2 N-3 N-4	A 19 %, 16,5% (1) ou å 15 %	Moins-values  A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191 a sexies-0 du CG1)	A 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191 a sexues-0 bis du CGI)	Imputations sur les plus-values à long terme  A 15 %  Ou  A 16,5 % (1)	Imputations sur le sésultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. $\Theta = \Theta + \Theta + \Theta - \Theta$
Moins-values nettes  Moins-values nettes  à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la	N-10 DES MO N-1 N-2 N-3 N-4 N-5	A 19 %, 16,5% (1) ou å 15 %	Moins-values  A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191 a sexies-0 du CG1)	A 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191 a sexues-0 bis du CGI)	Imputations sur les plus-values à long terme  A 15 %  Ou  A 16,5 % (1)	Imputations sur le sésultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. $\Theta = \Theta + \Theta + \Theta - \Theta$
Moins-values nettes  Moins-values nettes  à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier	N-10 DES MC  N-1 N-2 N-3 N-4 N-5	A 19 %, 16,5% (1) ou å 15 %	Moins-values  A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191 a sexies-0 du CG1)	A 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191 a sexues-0 bis du CGI)	Imputations sur les plus-values à long terme  A 15 %  Ou  A 16,5 % (1)	Imputations sur le sésultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. $\Theta = \Theta + \Theta + \Theta - \Theta$
Moins-values nettes  Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du	N-10 DES MC  N-1 N-2 N-3 N-4 N-5 N-6 N-7	A 19 %, 16,5% (1) ou å 15 %	Moins-values  A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191 a sexies-0 du CG1)	A 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191 a sexues-0 bis du CGI)	Imputations sur les plus-values à long terme  A 15 %  Ou  A 16,5 % (1)	Imputations sur le sésultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. $\Theta = \Theta + \Theta + \Theta - \Theta$

formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des Impôts)

# RESERVE S PECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME RESERVE S PECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP Nº 2059-D 2017

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : Sarl COACH ACADEMIE DE PARIS								Néant 🗓 *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N									
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme							
			taxées à 10 %	taxées	å 15 %	taxées á 18 %	ta	xées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1		_					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2							
TO TAL (ligne 1 et 2)		3							
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés		4			:				
Prélèvements opérés  - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés		5							
TOTAL (ligne 4 et 5)		6							
Montant de la réserve spéciale (ligne 3 - ligne 6)		7	:						
PRESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)									
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice O  réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année		montants prélevés sur la réserve					montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt (3			ne donnant pas lieu à complément d'impôt 🍳				

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice nº 2032.

DGFiP Nº 2059-E 2017

## 16

# DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Formulaire obligatoire (article 53 A du code general des impóis) Néant 🔲 Désignation de l'entreprise : Sarl COACH ACADEMIE DE PARIS 12 01012016 et clos le : 31122016 Durée en nombre de mois Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe : I - Production de l'entreprise Ventes de marchandises OA OB Production vendue - Biens Production vendue - Services OC Production stockée OD Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation OE OF Subventions d'exploitation reçues Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OH OI Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée OK Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une OLactivité normale et courante Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation XT TOTAL 1 OM II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1) Achats de marchandises (droits de douanes compris) ON 00 Variation de stocks (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris) OP ΟQ Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) OR Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances 144 Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises OS à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée OU OW Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une OY activité normale et courante Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P. OZ Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention 09 de location de plus de 6 mois OJ TOTAL 2 144 III - Valeur ajoutée produite OG Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2 (144)IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329) Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAI MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE EV GX Chiffre d'affaires de référence CVAE GY Période de référence GZHR Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE) Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et

de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la

valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, Il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, a@rente à la production inmobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaue obligatone (art. 38 de l'ann III au CGI) Nº de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1	(1)	Néant 🔲
1	1.,	Néant 🗆

EXERCICE CLOS LE 311 112 210 116 N° SIRET 4 9 4 5 2 8 1 9 3 0 0 0 1 9						
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAIL COACH ACADEMIE DE PARIS						
ADRESSE (voie) 8 RUE DE LA MICHODIERE						
CODE POSTAL 75002 VILLE PARIS						
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 800						
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4						
L CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :						
Forme juridique SAS Dénomination S.I.I.S. DEVELOPPEMENT						
N° SIREN (si société établie en France) 537915712 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 800						
Adresse: N° 8 Voie Rue de la Michodière						
Code postal 75002 Commune PARIS Pays FRANCE						
Forme juridique Dénomination						
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions						
Adresse: N° Voie						
Code postal Commune Pays						
Forme juridique Dénomination						
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions						
Adresse: N° Voie						
Code postal Commune Pays						
Forme juridique Dénomination						
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions						
Adresse: N° Voie						
IL CAPITAL DEIFNU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES:  Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)						
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions						
Naissance: Date No département Commune Pays						
Adresse: N° Voie						
Code postal Commune Pays						
Titre (2) Nom patrony mique Prénom(s)						
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions						
Naissance: Date N° département Commune Pays						
Adresse: N° Voie						
Code postal Commune Pays						

<sup>(1)</sup> Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en has à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulane obligatoire (art 38 de l'ann 117 au CG1)	FILIALES ET PARTICIPATION	S DGFIP N° 2059-G 2017
(art 38 de l'ann III au CG1)	des personnes ou groupements de personnes de droit ou	
d de depot	ont la société détient directement au moins 10 % du capi	tal)
EXERCICE CLOS LE 3 1   1 2   2 0 1 6	N° SIRE	T 4 9 4 5 2 8 1 9 3 0 0 0 1 9
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE Sai	I COACH ACADEMIE DE PARIS	
ADRESSE (voie) 8 RUE DE LA MICI	10DIERE	
CODE POSTAL 75002	VILLE PARIS	
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES I	PAR L'ENTREPRISE P5	
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse: N° Voie		
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (sí société établie en France)		% de détention
Adresse: N° Voie		
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse: N° Voie		
Code postal	Соттиле	Pays
Forme juridique Dénomination _		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse: N° Voie		
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse: N° Voie		
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	1	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse: N° Voie		
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	ı	·
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse: N° Voie		
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	P P	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse: N° Voie		
Code postal	Соттипе	Pays

<sup>(1)</sup> Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotet chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032